

BAC

PROFESSIONNEL

ÉTUDE ET RÉALISATION D'AGENCEMENT

Le titulaire de ce Baccalauréat Professionnel est un technicien de l'agencement. Il intervient en bureau d'études pour participer à la planification du projet. Sur chantier, il organise la mise en œuvre d'ouvrages d'agencement et d'aménagements extérieurs et intérieurs dans le respect du choix technique et décoratif du projet.

■ Enseignements hebdomadaires

Enseignements professionnels

Enseignements professionnels :

- Étude de projet
- Technique et mise en œuvre, atelier
- Arts appliqués

Économie-gestion

Prévention-santé-environnement

Enseignements généraux

Français, Histoire-géographie,
Éducation Morale et Civique

Mathématiques,

Physique et Chimie

Langue vivante

Arts appliqués, cultures artistiques

EPS

Accompagnement Personnalisé

Le lycée dispose
d'un internat filles et garçons



■ **Admission** - Après la classe de 3^{ème}. La saisie des vœux se fait dans l'établissement d'origine, puis l'affectation académique par procédure informatisée sur capacités d'accueil définies.

■ Qualités requises

Bonne habileté manuelle, capacité à se concentrer, intérêt prononcé pour le secteur du bâtiment et la transformation de la matière. Connaissance maîtrisée de la géométrie et des unités de mesures. Intérêt pour le dessin, le design, et bonne vision dans l'espace. Capacité à travailler en équipe et sur chantiers extérieurs.

■ Descriptif de la formation

La formation porte sur le domaine de l'agencement, l'analyse d'un projet d'agencement, la préparation de chantier, la réalisation de maquettes et prototypes.

Sur site au lycée, en stage au sein de l'entreprise, il s'agit de :

- Participer à la finalisation de l'étude esthétique et à la définition du projet,
- Préparer la réalisation technique d'un projet multi matériaux à partir des concepts et normes de l'agencement et du cahier des charges architectural,
- Organiser, planifier, animer et gérer le suivi de la mise en œuvre sur chantier du lot agencement, avec intervention de plusieurs corps d'états.

Un regard particulier est apporté sur l'histoire de l'art, des styles et des tendances.

■ Période de formation en milieu professionnel

22 semaines réparties sur les 3 années.

■ Débouchés professionnels

Le titulaire du bac pro « agencement de l'espace architectural » exerce son activité dans les petites ou moyennes entreprises qui conçoivent, fabriquent, installent des agencements extérieurs et intérieurs : habitat individuel ou collectif, locaux professionnels, établissements recevant du public, commerces, construction navale et aéronautique...

■ Poursuites d'études

Le bac pro a pour objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS ou brevet de maîtrise :

- BTS Étude et réalisation d'agencement
- Brevet professionnel,
- Brevet de maîtrise.